

ISOFLLOT

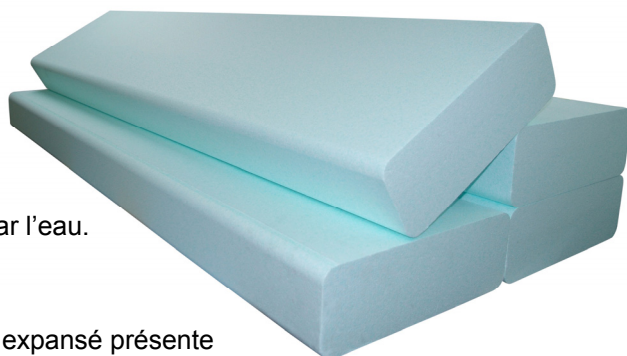


BILLOT DE FLOTTAISON POUR QUAIS ET STRUCTURES FLOTTANTES

Fabriqué par Groupe Isofoam, le produit est idéal pour la conception de structures flottantes telles que : quais flottants, radeaux, abris flottants pour bateaux, pontons et cales de lancement.

FLOTTAISON PERFORMANTE

- Fait de polystyrène expansé haute densité.
- Offre une flottabilité de 55 lb/pi³.
- Offert en longueur de 8' pour une flottaison stable.
- Les structures flottantes construites avec **ISOFLLOT** s'adaptent à la plupart des rivages puisqu'elles sont soutenues par l'eau.



EXCELLENTE RÉSISTANCE

- Grâce à sa structure uniforme à alvéoles scellées, le polystyrène expansé présente des propriétés de stabilité, de durabilité et d'insensibilité en contact avec l'eau, l'humidité et les organismes du sol.
- Faible pourcentage d'absorption d'eau (inférieur à 2 %).
- Même lorsque qu'endommagé, sa flottabilité n'est pas affectée.
- Peut être utilisé en eaux douces ou salées.

DURABLE ET SAIN POUR L'ENVIRONNEMENT

- Formé entre 95 % et 98 % d'air et seulement 2 % à 5 % de matière plastique, **ISOFLLOT** présente des risques de toxicité inférieurs à ceux provenant de matériaux de construction conventionnels.
- Le polystyrène expansé a un comportement biologique neutre et son utilisation ne cause aucun risque pour la nappe phréatique. Aucune valeur nutritive pour les micro-organismes et les petits animaux.
- **ISOFLLOT** ne corrode et ne rouille pas.

SOLUTION ÉCONOMIQUE

- Léger, facile à transporter et disponible en plusieurs formats et épaisseurs.
- Optimise le temps de manipulation et les coûts d'installation.

Propriétés physiques de **ISOFLLOT HD**

DIMENSIONS	VOLUME (pi ³)	POIDS APPROX.	FLOTTABILITÉ
7" x 20" x 96"	7.77	12 lb	425 lb
10" x 20" x 96"	11.11	17 lb	610 lb

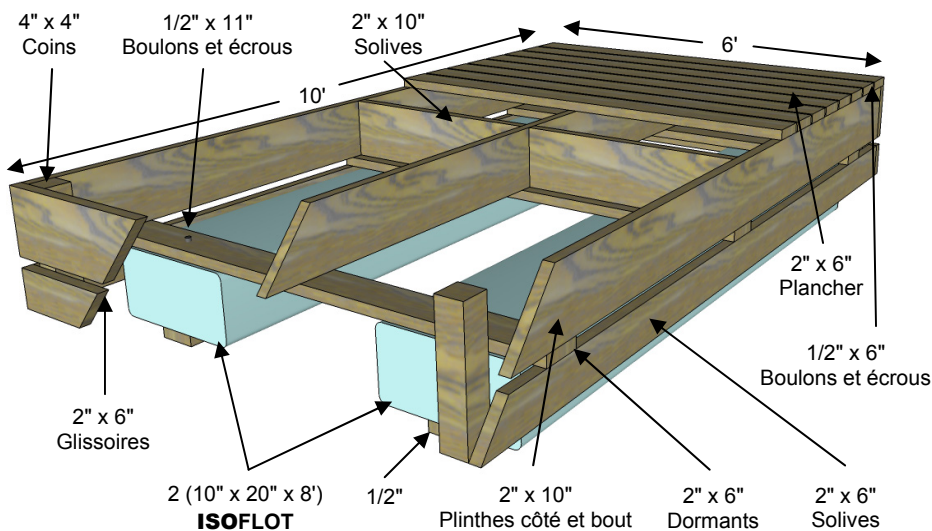
Autres formats et densités disponibles sur demande.

Fabriqué au Québec
par une entreprise
québécoise

GRUPE
ISOLOFOAM

QUAIS FLOTTANTS ET STRUCTURES DE FLOTTAISON

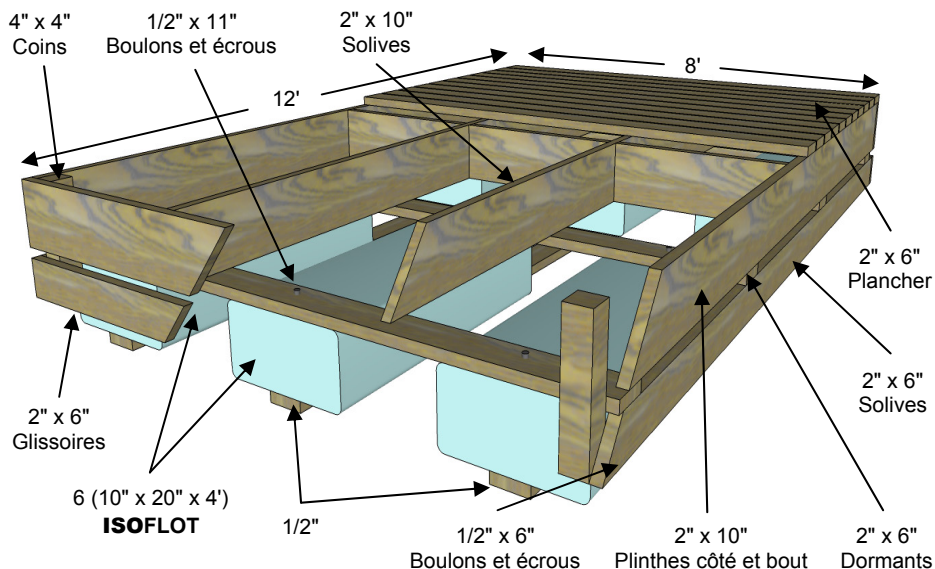
QUAI DE FLOTTAISON (6' x 10')



MATÉRIAUX

ISOFLLOT	10" x 20" x 8'	2
Plinthe côté	2" x 10" x 10'	2
Plinthe bout	2" x 10" x 5' 9"	2
Solives	2" x 10" x 9' 9"	1
Solives	2" x 10" X 2' 9 3/4"	2
Contours	2" x 6" x 10'	2
Contours	2" x 6" x 5' 9"	2
Dormants	2" x 6" x 6'	3
Plancher	2" x 6" x 6'	20
Glissoires	2" x 6" x 9'	2
Coin	4" x 4" x 16 1/4"	4
Boulons et écrous	1/2" Dia. 11" Lg. Galv. Carriage	6
Boulons et écrous	1/2" Dia. 6" Lg. Galv. Carriage	16
Clous	10d Galv.	5 lb
Rondelles	1/2" Galv.	22
Grillage	Optionnel	

QUAI POUR NAGEURS (8' x 12')



MATÉRIAUX

ISOFLLOT	10" x 20" x 8'	3
Plinthe côté	2" x 10" x 12'	2
Plinthe bout	2" x 10" x 7' 9"	2
Solives	2" x 10" x 11' 9"	2
Solives	2" x 10" X 2' 6"	3
Contours	2" x 6" x 12'	2
Contours	2" x 6" x 7' 9"	2
Dormants	2" x 6" x 8'	4
Plancher	2" x 6" x 8'	24
Glissoires	2" x 6" x 11' 2"	3
Coin	4" x 4" x 16 1/4"	4
Boulons et écrous	1/2" Dia. 11" Lg. Galv. Carriage	12
Boulons et écrous	1/2" Dia. 6" Lg. Galv. Carriage	16
Clous	10d Galv.	5 lb
Rondelles	1/2" Galv.	28
Grillage	Optionnel	

LIMITATIONS ET CONSEILS

- Matériau combustible, évitez tout contact entre les billots et les solvants à base de pétrole ou leurs émanations.
- Les propriétés physiques des billots de flottaison peuvent être affectées par les rayons ultraviolets, évitez l'exposition prolongée à la lumière solaire.
- Installer un grillage sous le quai pour protéger les billots des rongeurs.
- Pour une stabilité maximale, le quai flottant ou la structure de flottaison doit être solidement ancré.
- Il est préférable de retirer les structures flottantes de l'eau avant l'hiver pour les protéger des ravages de la glace et de la débâcle printanière ainsi que pour une plus grande durabilité.
- Le produit contient un agent retardant la flamme.

AVIS : Les données et les renseignements contenus dans le présent document sont présentés de bonne foi et basés sur des sources estimées fiables. Ce document ne contient ni représentation, ni garantie explicite ou implicite quant à l'information, aux données et suggestions, ou quant à l'absence ou à l'empiètement d'un brevet quelconque ou d'autres droits de tierces parties. Puisque que les règlements gouvernementaux et les conditions d'utilisation peuvent changer non seulement d'un endroit à un autre, mais aussi avec le temps, c'est au client qu'incombe la responsabilité de déterminer si ce produit convient bien à l'usage qu'il veut en faire et si le lieu de travail et les pratiques sont conformes aux lois et autres textes législatifs applicables.